

Séance régulière du conseil d'établissement
du Centre de formation agricole de Mirabel (CFAM)
tenue le lundi 26 mai, à 15 h 15, à la salle de conférence

				Présence	Absence
Membres :	Claude	Grenier	Président et représentant du secteur socio-économique	☒	☐
	Christian	Couvrette	Vice-président et représentant de l'industrie	☒	☐
	Martin	Binette	Personnel enseignant	☒	☐
	Marie-Josée	Dufour	Personnel de soutien	☒	☐
	Benoit	Gervais	Personnel enseignant	☒	☐
Non-membres :	Véronique	Bernard	Directrice	☒	☐
	Johanne	Vanasse	Secrétaire de centre	☒	☐
	Manon	Pagé	Gestionnaire administrative	☒	☐

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Les membres du conseil d'établissement présents forment quorum. Le président, M. Claude Grenier, ouvre l'assemblée. Il est 15 h 17.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président, monsieur CLAUDE GRENIER, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Christian Couvrette, D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté
Résolution no CE-2425-029

3. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 17 mars 2025

Le président, monsieur CLAUDE GRENIER, fait la lecture du procès-verbal du CÉ du 17 mars 2025.

Il est proposé par M. Benoit Gervais, D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CE-2425-030

4. Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 3 avril 2025

Le président, monsieur CLAUDE GRENIER, fait la lecture du procès-verbal du CÉ du 3 avril 2025.

Il est proposé par M. Benoit Gervais, D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

Adopté
Résolution n° CE-2425-031

5. Finances

5.1 Budget initial 2025-2026

Mme Manon Pagé présente le budget initial 2025-2026

Il est proposé par M. Benoit Gervais, D'ADOPTER le budget initial présenté.

Adopté
Résolution n° CE-2425-032

5.2 Règles de transférabilité

Mme Véronique Bernard présente les règles de transférabilité.

Il est proposé par M. Benoit Gervais, D'ADOPTER les règles de transférabilité présentées.

Adopté
Résolution n° CE-2425-033

6. Contributions financières assumées par les usagers

Mme Véronique Bernard présente les contributions financières assumées par les usagers en 2025-2026 pour les documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe.

Il est proposé par M. Martin Binette, D'ADOPTER les contributions financières assumées par les usagers en 2025-2026 pour les documents dans lesquels l'utilisateur écrit, dessine ou découpe.

Adopté
Résolution n° CE-2425-25

Mme Véronique Bernard présente les contributions financières assumées par les usagers en 2025-2026 pour les activités éducatives.

Il est proposé par M. Martin Binette, D'ADOPTER les contributions financières assumées par les usagers en 2025-2026 pour les activités éducatives.

Adopté
Résolution n° CE-2425-26

7. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

Mme Véronique Bernard présente les résultats du sondage réalisé par le Comité Entre-Aide en lien avec le sentiment de bien-être et de sécurité des élèves au CFAM et la qualité des services éducatifs. Mme Véronique Bernard présente ensuite l'évaluation annuelle du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation. Le plan de lutte du CFAM fonctionne bien et il est convenu de le reconduire tel qu'il l'an prochain.

8. Suivi du projet éducatif

Mme Véronique Bernard présente les résultats liés aux objectifs de réussite et de bien-être ciblés comme priorités pour l'année 2024-2025.

9. Parole au public

Il n'y a pas de public

10. Portrait des inscriptions 2025-2026

Mme Véronique Bernard présente le portrait des inscriptions 2025-2026.

11. Gala Méritas

Mme Véronique Bernard informe les membres du CÉ que le Gala se tiendra sur la Ferme-école, le 6 juin et que plusieurs partenaires seront au rendez-vous pour la remise des bourses aux élèves.

12. Budget du conseil d'établissement et du comité Entre-Aide

Mme Véronique Bernard présente le budget du conseil d'établissement et celui du comité Entre-Aide à ce jour.

13. Adoption du Rapport annuel 2024-2025

Mme Véronique Bernard demande au CÉ de tenir une séance extraordinaire afin d'adopter le rapport annuel 2024-2025.

14. Autres sujets

Mme Véronique Bernard demande l'accord du CÉ afin de siéger au Conseil d'administration du CJE de Mirabel.

Il est proposé par M. Martin Binette de permettre à la direction du Centre de siéger au Conseil d'administration du CJE.

15. Remerciements

Mme Véronique Bernard remercie en son nom personnel et au nom du Centre, les membres du CÉ pour leur engagement.

16. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever la séance à 17 h 05.

Adopté
Résolution n° CE-2425-34

Claude Grenier, président

Véronique Bernard, directrice